

Montréal, le 24 janvier 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)
et par courriel

À : Tous les participants

**Objet : Demande d'approbation des caractéristiques du service
d'intégration éolienne et de la grille d'analyse en vue de
l'acquisition d'un service d'intégration éolienne
Dossier de la Régie : R-3848-2013**

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance des correspondances reçues à la suite de sa lettre d'hier et ayant trait à la procédure à suivre pour la suite de l'audience.

Eu égard aux circonstances, la Régie reporte l'audience prévue pour les **27 et 30 janvier 2014** et informe les participants que cette audience aura lieu du **10 au 19 février 2014** et leur demande de réserver toutes ces dates. Elle précise également que l'audience aura lieu de 9h à 15h, à l'exception des 10 et 17 février 2014 lors desquelles elle débutera à **13h**.

La Régie précise qu'elle fera connaître d'ici là ses instructions quant à la procédure de traitement du dossier qu'elle aura retenue.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as